

Programme court de 1er cycle en droit des affaires - 9655

RESPONSABLE :

Harold Heppell, campus de Lévis; Josée Laflamme, campus Rimouski

CRÉDITS :

15 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Objectif général

Acquérir des connaissances et des habiletés en droit des affaires.

Objectifs spécifiques

- Développer des connaissances en regard des normes, des processus, des dispositifs légaux et réglementaires ainsi que de l'environnement juridique des organisations et entreprises;

- Appliquer ces connaissances dans la pratique du travail.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TP	✓	✓	✓			
Campus de Lévis	TP	✓	✓	✓			

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de cinq (5) cours universitaires (15 crédits) au moment du dépôt de la demande d'admission.

Base expérience

Expérience de travail : posséder des connaissances appropriées et une expérience d'au moins deux (2) ans, dont une (1) en continue, dans un domaine connexe à l'administration.

PLAN DE FORMATION :

ADM15620	Droit des contrats (3 cr.)
ADM15720	Droit des contrats commerciaux (3 cr.)
ADM15820	Droit des compagnies et des sociétés (3 cr.)
ADM15920	Droit des biens et de la propriété (3 cr.)
ADM16020	Financement de l'entreprise et insolvabilité (3 cr.)

Programme court approuvé par la doyenne des études en octobre 2020.

ADM15620

Droit des contrats

Objectif : Comprendre les conditions de validité et de formation des contrats et leurs effets juridiques.

Contenu : Connaissance de l'environnement juridique. Conditions de fonds et de forme. Espèces de contrat. Contenu, mesure des effets, moyens de preuve, interprétation, modification et annulation. Protection des parties et processus d'analyse. Contrats internationaux. Vente. Louage.

Contenu : Cautionnement. Financement avec ou sans garantie. Hypothèque mobilière et immobilière. Crédit-bail, l'affacturage, article 427 de la loi sur les banques, acte de fiducie. Insolvabilité, proposition du consommateur, processus de faillite volontaire ou forcée, actes préjudiciables, offre de concordat, proposition du consommateur, libération, effets. Loi sur les arrangements avec les créanciers de compagnies. Mesure des conséquences de l'insolvabilité de l'entreprise.

ADM15720

Droit des contrats commerciaux

Objectif : Comprendre les principes et les notions de base des contrats commerciaux et leurs effets juridiques.

Contenu : Législation applicable aux secteurs commercial et industriel. Connaissance des règles particulières : procuration, assurances, transport, commerce électronique, contrat d'entreprise et de service, contrelettre, franchisage, propriété intellectuelle, lettre de change. Mesure des effets des contrats.

ADM15820

Droit des compagnies et des sociétés

Objectif : Comprendre les principes et les notions de base liés aux règles de structuration et de fonctionnement des sociétés et des compagnies provinciales et fédérales.

Contenu : Distinction entre les différentes formes juridiques d'entreprise. Création et organisation de la société de personnes. Création et organisation de la compagnie. Objets, pouvoirs et activités de la compagnie. Capital-actions, actionnaires, conseil d'administration, officiers. Compagnie et les tiers. Protection des minoritaires. Dissolution et reconstitution. Compagnies publiques.

ADM15920

Droit des biens et de la propriété

Objectif : Comprendre les principes et les notions de base dans le domaine des biens et de la propriété.

Contenu : Analyse des règles juridiques régissant les biens et la propriété. Qualification des biens. Modes d'acquisition du droit de propriété. Modalités et démembrements du droit de propriété. Copropriété. Prescription acquisitive. Enregistrement des droits réels. Limites au droit de propriété : expropriation et autres types. Régimes de protection du territoire agricole et des biens culturels.

ADM16020

Financement de l'entreprise et insolvabilité

Objectif : Comprendre les principes, les notions de base du financement des entreprises et les conséquences de l'insolvabilité de l'entreprise.